

NAO PROJET D'ACCORD EN VUE D'ADAPTER LE STATUT COLLECTIF DU PERSONNEL DANS LE CADRE DE LA MODIFICATION DE LA STRUCTURE JURIDIQUE DES CAFETERIAS CASINO RESTAURATION

RENCONTRE DU 13 MARS 2009

Le Matin

Deuxième rencontre sur le sujet, la direction nous a présenté le projet d'accord.

Bizarrement, lors de cette NAO il ne nous a pas été possible de faire inclure dans le texte nos demandes.

Pour la CFDT, il nous semble que lors d'une négociation les deux parties construisaient ensemble un accord.

La direction reste sur son projet. La CFDT a demandé la transmission du projet. Réponse négative, il nous sera transmis lors de la rencontre du 20 mars.

L'après midi

PROJET D'ACCORD EN VUE DE CREER L'UNITE ECONOMIQUE ET SOCIALE DANS LE CADRE DE LA MODIFICATION DE LA STRUCTURE JURIDIQUE DES CAFETERIAS CASINO RESTAURATION.

Là aussi, la direction après nous avoir présenté le projet n'a pas voulu entendre nos demandes, notamment sur le volet garanti de l'emploi et devenir des cafétérias. Pour la direction aucun risque, le transfert n'apportera pas de changement pour les salariés.

La modification permet simplement d'obtenir la redistribution des aides à l'emploi. Concernant les aides, nous avons légitimement demandé une redistribution pour les salariés, la réponse a été claire : il n'y aura pas de redistribution. Alors que l'ensemble des Organisations Syndicales étaient sur la même position, au fil de la rencontre, le positionnement de certaines organisations, bizarrement, s'est inversé ???

Pour la CFDT, il est hors de question de donner un blanc sing. à la direction sans contrepartie écrite sur les garanties concernant l'emploi et le pouvoir d'achat.

La CFDT ne demande rien de plus que des garanties, les mêmes garanties que demande l'état en contrepartie des aides à l'emploi, ces aides sont notre argent de nos impôts, elles ne doivent pas servir à financer les Plans de Sauvegarde de l'Emploi, mais bien à créer et maintenir l'emploi.

De plus, l'actualité avance sur le sujet de la baisse de la TVA, le gouvernement a clairement annoncé le passage à 5,5% pour LA RESTAURATION, la baisse de TVA doit avoir un impact immédiat sur les rémunérations et sur l'emploi.

La crise ne doit pas être aujourd'hui un prétexte pour ne pas avoir de contreparties directes pour les salariés !!!

**Prochaine rencontre le 20 mars 2009
Présentation des deux projets**

La CFDT, C'est Faire

